

Justice et, pour les moins de 38 ans, un permis militaire.

Aux Pays-Bas et en Belgique : le passeport est à demander au secrétariat de la mairie de sa commune.

En Allemagne : le demander au bureau des déclarations de résidence.

En Suisse : la demande doit être déposée soit à la préfecture, soit à l'Administration Communale.

Permis de conduire international

Attention : ce n'est pas le permis rose à 3 volets, c'est un carnet gris qui vous est délivré par la préfecture de police si vous habitez Paris, par la préfecture ou la sous-préfecture de votre département si vous habitez la province, sur présentation des pièces suivantes: permis de conduire, carte d'identité, deux photos récentes, un timbre fiscal à 17 francs.

Pays-Bas, Angleterre, Italie, Norvège, Autriche, Suède, Allemagne, Portugal, Belgique, Espagne : il est délivré par l'Automobile Club National — Touring Club, sur demande imprimée et présentation du permis de conduire et d'une photo d'identité.

Danemark: sur présentation du permis de conduire et d'une photo auprès du commissariat de police.

Suisse : on le retire au bureau des autos.

Photos

En dehors des documents exigés, il est sage de se munir d'un nombre suffisant de photos d'identité en dépannage et d'une carte de groupe sanguin.

DOCUMENTS DU VÉHICULE

En dehors des papiers du véhicule (carte grise pour la France), certains pays exigent un carnet de passage en douanes,

Dans les différents pays européens, ce carnet s'obtient auprès des Automobiles Club Nationaux ou par l'intermédiaire des associations d'automobilistes.

En France : soit auprès de l'Automobile Club de France, 48, place de la Concorde, 75008 Paris, tél. 266.43.00, soit auprès de votre Automobile Club Régional. Le prix de ce carnet est de 355 francs + 435 francs de cotisation annuelle (valable un an, et comprenant un abonnement à Mondial Assistance).

En Angleterre : il est délivré par votre compagnie d'assurance.

Attention: pour entrer dans certains pays, une caution est exigée. Elle est en règle générale d'un montant égal à 100 % de la valeur vénale du véhicule.

ASSURANCES

La carte internationale d'assurance automobile (carte verte) n'est valable que dans un nombre déterminé de pays. Dans tous les cas, vérifiez auprès de votre assureur si la compagnie qui assure votre véhicule (responsabilité civile) accorde ses garanties dans les pays que vous allez traverser.

residence. Enclose two recent photographs, your identity card and 335-franc fiscal stamp (valid 5 years).

In Italy, Norway, Austria, Sweden, Denmark, Great Britain, Portugal, Spain: fill in a form at a police station or at the prefecture, providing some proof of your identity (birth certificate, national identity number and two recent photographs).

In Spain, supply, in addition, a certificate of good conduct issued by the Ministry of Justice, and for those under 38 years of age, a military license.

In the Netherlands and Belgium: application for a passport should be made to the secretary of the town hall in one's place of residence.

In Germany: apply to the office of residence declarations.

In Switzerland: the application should be made either at the prefecture or at the town administration.

International driver's license

France: attention, this is not the pink, three-fold license, it's a grey booklet issued by the police prefecture if you live in Paris and by the prefecture or sub-prefecture if you live outside of Paris, upon presentation of the following items: driver's license, identity card, two recent photographs, a 17-franc fiscal stamp.

In the Netherlands, Great Britain, Italy, Norway, Austria, Germany, Portugal, Belgium, Spain: it is issued by the National Automobile Club-Touring Club, upon written application and presentation of a driver's license and an identity photo-graph.

In Denmark: upon presentation of a driver's license and photograph at a police station.

In Switzerland: issued by the motor vehicle office.

Photographs

In addition to the required documents, it is advisable to take extra identity photographs with you and a blood-type card.

VEHICLE PAPERS



in addition to vehicle papers (registration card for France), many countries require an international customs carnet.

In the various European countries, this carnet is available from the National Automobile Clubs or through motor associations.

In France: either from the Automobile Club de France, 48, place de la Concorde, 75008 Paris, tel. 266.43.00, or from your Regional Automobile Club. The carnet costs F.F. 355 F.F. + 435 annual subscription (including insurance policy at "Mondial Assistance").